

Périscolaire à Aubervilliers : derrière la communication municipale, un service public dégradé et des usager·es méprisé·es !

Jeudi 14 novembre 2024, le Collectif des parents contre la réservation, les pénalités et les quotas dans le périscolaire appelle à se rassembler une nouvelle fois devant la mairie d'Aubervilliers à l'occasion du conseil municipal.

La raison de la mobilisation, qui dure depuis plusieurs mois maintenant, est une immense colère des parents d'élèves contre la lubie de la municipalité de vouloir imposer, sans concertation, un nouveau règlement du périscolaire prévoyant une réservation en ligne 7 jours à l'avance de toutes les activités (accueil du matin, cantine et centre de loisir) et instaurant des pénalités en cas de non-réservation ou d'annulation ainsi que des quotas d'accueil.

Ce système injuste pénalise de nombreux·ses parents : celles·eux qui n'ont pas des horaires de travail fixe, celles·eux qui n'ont pas accès à internet, celles·eux qui doivent jongler avec les emplois du temps, etc. La division genrée du travail, qu'on retrouve dans la sphère privée, entraîne ainsi un alourdissement de la charge mentale des mères, en particulier célibataires. Les mères se retrouvent encore une fois en première ligne pour s'occuper de cette tâche supplémentaire imposée par la mairie.

Dans les écoles, la mise en œuvre de ce nouveau système a eu un impact certain ; dans bien des cas, en l'absence d'information officielle, la charge d'informer et d'orienter les parents est revenue aux personnels déjà exacerbé·es par les incuries d'une municipalité qui préfère mettre des moyens dans une communication autour de la distribution des « kits de rentrée » plutôt que dans les réparations élémentaires des infrastructures à bout de souffle. L'épisode récent d'inondations dans plusieurs écoles de la ville suite aux fortes pluies n'est que l'arbre qui cache la forêt. Quant aux moyens pédagogiques, 33 % du budget des commandes scolaires est toujours porté disparu.

Pour les agents territoriaux, c'est là aussi la goutte d'eau, tant au service enseignement que dans les équipes d'animation, déjà malmenées au quotidien par les bas salaires et un management agressif. En témoignent les déplacements incessants de personnels d'une école ou d'un centre de loisir à l'autre et du jour au lendemain.

Par sa politique, la municipalité d'Aubervilliers mets à mal les conditions de travail des personnels et les conditions d'apprentissage et d'épanouissement des enfants de la ville. Elle s'attaque à la population à travers un discours culpabilisant et infantilisant.

Les syndicats Sud-Solidaires de la ville d'Aubervilliers revendiquent :

↳ l'abandon pur et simple du système de réservation et la gratuité du service public de l'enfance (cantine, centre de loisir...);

↳ la remise en l'état des écoles de la ville ;

↳ le recrutement et la formation de personnels en nombre suffisant pour assurer l'accueil des enfants dans les écoles et centres de loisir dans de bonnes conditions et la titularisation des agents contractuel·les sans condition.

Les syndicats Sud-Solidaires de la ville d'Aubervilliers appellent à se retrouver nombreux·ses au rassemblement jeudi 14 novembre 2024 à 17h devant la mairie à l'occasion du conseil municipal.

**L'argent existe,
il faut juste faire
les bons choix
budgétaires !**



Aubervilliers, le 6 novembre 2024